

Histoire CONSEQUENCES

Turquie



Retour sur le
Génocide Arménien

N°2

Franc-Maçonnerie

*Les Peurs, les Accusations,
les Fantômes*



Allemagne 1918

**Ernst Von Salomon
et les Corps Francs**

M 08676 - 2 - F: 6,00 € - RD



Napoléon
Le Rétablissement de l'Esclavage



**Jules Verne était-il
Raciste ?**



**"Kingdom of Heaven"
Historiquement Correct ?**



Nettoyage ethnique en Arménie ou le mensonge turc.

Le 24 avril 1915, plusieurs centaines d'intellectuels et de notables arméniens sont arrêtés à Constantinople (Istanbul), déportés puis assassinés, sous les ordres du gouvernement « Jeune-turc », prônant le « touranisme » (union de tous les peuples de langue turque).



Grégoire Akian
Journaliste en Presse écrite et TV, prépare actuellement un documentaire télévisé sur le génocide arménien. Il recherche une maison de production et une chaîne de télévision pour la diffusion du documentaire.
Contact : greguar@free.fr (06.65.21.05.60)

En pleine tourmente internationale et pris de panique - les Français et les Anglais préparent une attaque dans le détroit des Dardanelles -, les Turcs mettent en action leurs violences répétées depuis 1894 contre les Arméniens, de plus en plus privés de leurs droits et de leurs biens. Dans la folie « touraniste » et nationaliste, Talaat Pacha, alors ministre de l'Intérieur, Enver, ministre de la guerre et Djemal, ministre de la Marine organisent la déportation et l'extermination des Arméniens vers les déserts de Syrie et de Mésopotamie. Le texte d'un télégramme transmis par le ministre Talaat Pacha aux cellules de son

Mustapha Kemal dit « Atatürk ».

La Turquie revient de loin. Menacée de dépeçage suite à sa défaite dans la Grande Guerre de 1914-1918, elle a été sauvée par un homme d'exception, le général Moustafa Kémal (Mustapha Kemal en anglais).

Né en 1881 à Thessalonique (aujourd'hui en Grèce), dans une famille d'origine albanaise, il entre dans une école militaire et ne tarde pas à révéler ses talents. Il est surnommé « Kémal » (le Parfait !) par l'un de ses répétiteurs.

Officier d'état-major dans l'armée du sultan, il se tient à l'écart de la révolution nationaliste des « Jeunes-Turcs », en 1908. Il tient les velléités pantouranistes de leur chef Enver Pacha pour de dangereuses chimères (le pantouranisme prône l'union de tous les peuples turcophones de la Chine au Bosphore).

Pendant la Grande Guerre, il s'illustre en 1915 dans la contre-offensive germano-turque qui fait échouer un débarquement franco-anglais dans le détroit des Dardanelles, près d'Istanbul, capitale de l'empire ottoman (nom donné à la Turquie avant la Grande Guerre).

Sa victoire d'Anafarta, en août 1915, lui vaut la gloire mais aussi une mise à l'écart par les « Jeunes-Turcs » qui craignent pour leur pouvoir.

Peu après l'armistice de Moudros

du 30 octobre 1918, Moustafa Kémal entre en dissidence et organise la résistance pour prévenir le démembrement de la Turquie..

Il puise son inspiration dans l'action de Lénine, qu'il admire comme Mussolini, un autre nationaliste farouche qui eût à cœur de laver les affronts subis par son peuple à la fin de la Grande Guerre.

D'une énergie peu commune, noceur, grand buveur, indifférent à la religion et notoirement athée, ce stratège de talent se montre très vite animé par l'ambition de bâtir une nation turque foncièrement homogène sur les ruines de l'empire multiculturel ottoman.

Sa victoire décisive sur les envahisseurs grecs en 1921 lui vaut de recevoir de la nouvelle Assemblée nationale le titre de « Ghazi » (le Victorieux).

Après le sauvetage de la Turquie, Moustafa Kémal se consacre à la transformation de son pays en une nation moderne.

Il abolit le califat, installe la capitale à Ankara, au cœur de l'Anatolie, inscrit la laïcité dans la Constitution, supprime par voie d'autorité tous les symboles du passé ottoman, multiculturel et islamique... et développe une idéologie ultranationaliste fondée sur la race. C'est cet ultranationalisme qui justifia sa politique à l'égard de la communauté arménienne.

Sources : <http://www.herodote.net/histoire03030.htm>

parti donne le ton : «Le gouvernement a décidé de détruire tous les Arméniens résidant en Turquie. Il faut mettre fin à leur existence, aussi criminelles que soient les mesures à prendre. Il ne faut tenir compte ni de l'âge, ni du sexe. Les scrupules de conscience n'ont pas leur place ici». Entre un million et un million et demi seront assassinés, soit plus de 60% de la population arménienne de l'Empire Ottoman. Crescendo, la « chasse aux arméniens » fait son effet et réduit en miettes leur nombre dans les provinces orientales. Ils étaient deux millions à la veille du conflit de 1914-18, les arméniens ne sont plus que 600 000 après 1917. Parmi les survivants, la plupart habitent Constantinople et Smyrne - difficiles d'éliminer devant les témoins internationaux -, ou se réfugient dans le Caucase. Les exils sont nombreux, les conversions forcées à l'islam aussi. Engagés avec l'Allemagne dans la première guerre mondiale, les Turcs justifient les déportations comme une mesure sécuritaire contre le supposé risque d'alliance des arméniens - « une trahison » - avec l'Armée Russe. Pas de quoi pourtant ballotter l'Empire, d'autant que beaucoup d'arméniens s'étaient rangés du côté Turc comme il leur était réclamé.

La guerre au service d'un génocide

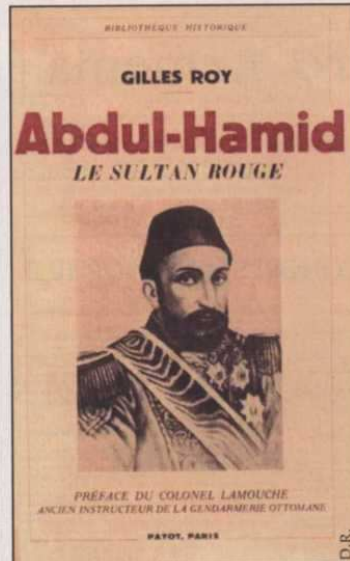
Défaits par les Russes, les « Jeunes-turcs » ont profité de la première guerre mondiale pour mettre en œuvre leurs volontés d'en finir avec les arméniens, sans que les diplomates étrangères, peu influentes dans le contexte international de l'époque, ne les en empêchent. « Le sultan rouge » Abdul-Hamid - déjà reconforté dans ses idées par le silence des grandes puissances - avait ouvert la voie dans les massacres hamidiens de 1894-1896 (200 000 morts). Autre prélude au génocide : les massacres d'Adana (Cilicie) en 1909

(20 000 morts). En 1919 d'ailleurs, lors du procès de Constantinople, la cour militaire ottomane confirme l'orchestration du crime de 1915, et condamne les auteurs, ce qui n'empêche pas d'autres massacres jusqu'en 1922. Des faits que la Turquie moderne, pourtant en rien responsable des crimes du passé Ottoman, ne reconnaît plus aujourd'hui. Etrange paradoxe.

Raison d'Etat

90 ans plus tard, les raisons de ce furieux massacre semblent claires : pour le gouvernement « jeune-Turc », il fallait parvenir à une unification ethnique des peuples Turcs jusqu'à l'Asie en éradiquant la race arménienne - mécréant chrétien - et permettre ainsi l'élargissement territorial, économique et géopolitique d'un Empire s'essouffant. En conséquence, se débarrasser de tout ce qui n'est pas turc (« La Turquie aux Turcs ») pour se fonder sur l'idéologie nationaliste turquiste et panturquiste (mouvement politique tendant à réunir tous les peuples turcs sous un même Etat) qui aboutit en 1915 à ce que l'on va appeler un « nettoyage ethnique », le mot « génocide » n'étant créé qu'après la Shoah. Taner Akcam, sociologue et historien turc complète la tentative d'explication : « Entre 1878 et 1918, les dirigeants turcs ottomans ont perdu 85 % des terres et 75 % de la population de l'empire. Cette période (...) a été vécue comme l'époque du dés-honneur et de toutes sortes d'humiliations. Dans ce contexte de ressentiment et d'aveuglement, la décision du génocide semble avoir été un acte de vengeance dirigé contre ceux que l'on considérait responsables de cette situation : les arméniens. On en a fait des ennemis de substitution, remplaçant les grandes puissances et l'ensemble des peuples chrétiens de l'empire. Les dirigeants ottomans ont, en fait, liquidé sur le dos des arméniens des comptes qu'ils

Photographie de Mustafa Kemal en uniforme de Général.



Ouvrage sur Abdul-Hamid. « Le sultan rouge » Abdul-Hamid - déjà reconforté dans ses idées par le silence des grandes puissances - avait ouvert la voie dans les massacres hamidiens de 1894-1896 (200 000 morts).





ne pouvaient régler ailleurs. Cela explique l'insistance avec laquelle on veut présenter la République turque (ndlr : proclamée en 1923 sous Atatürk) comme une renaissance, ou

Couverture du journal français « Pro Arménia » où collaborèrent des auteurs prestigieux tels que Jean Jaurès, Charles Péguy ou encore Anatole France. Cette tentative de sensibilisation du public français à la cause des arméniens opprimés par les turcs se solda par un échec commercial. La vie de cette revue fut de courte durée...

encore comme un absolu commencement. (...) La relation entre la fondation de la République et les massacres a contribué à transformer le génocide arménien en tabou ». Le génocide complice dans l'essor de la République d'Atatürk ? De quoi effectivement refroidir l'envie d'aborder, même 90 ans plus tard, la question arménienne. Taner Akcam toujours : « Accepter que parmi les « grands héros qui ont sauvé la patrie » certains aient été des assassins et des voleurs aurait eu sans nul doute un effet particulièrement destructeur ».

Silence on tue

Déjà à l'époque des massacres hamidiens (1894-1896), divers intellectuels français et anglais se mobilisent pour la cause arménienne. Un journal est même créé à Paris en 1900, « Pro Armenia », qui dénonce les pogroms subis par les arméniens de Turquie. Les plumes ont pour nom Jean Jaurès, Anatole France, Charles Péguy ou encore Georges Clemenceau. Mais rien n'y fait, le journal meurt dans l'indifférence comme ceux qu'il défend. Et en 1915, rebelle, les faits sont connus mais la réaction internationale reste maigre, voire nulle. Pourtant, le 24 mai 1915, la France, l'Angleterre et la Russie font cette déclaration commune : « En présence de ces nouveaux crimes de la Turquie contre l'humanité et la civilisation, les gouvernements alliés font savoir publiquement à la Sublime Porte qu'ils tiendront personnellement pour responsables desdits crimes tous les membres du gouvernement ottoman ainsi que ceux de ses agents qui se trouveraient impliqués dans de pareils massacres ». Pour la première fois, le terme « crime contre l'humanité » est prononcé. La condamnation publique est claire. Mais englués dans la 1ère guerre mondiale, ces appels n'y changent rien, pas plus ceux du pape Benoît XV ou de la presse de l'époque, en particulier américaine et canadienne. L'"allié" allemand lui-même, qui dans un premier temps réprovoie les actes mais ne veut pas non plus perdre son partenaire, se tait puis participe à la censure du gouvernement « Jeune-turc ». Un gouvernement soucieux d'éviter au mieux les "fuites" de divers diplomates ou humanitaires, qui rentrés dans leurs pays, racontent horrifiés ce qu'ils ont vu ou entendu. Crânes jonchés sur des piquets, corps rongés par les chiens le long du désert, femmes violées, mutilées, enfants étouffés, les récits sont saisissants. Ils resteront sans réponse. Les Arméniens de

Origines historiques de l'Arménie :

Territoire situé historiquement du Sud Caucase et de la mer noire à l'Est du plateau anatolien, on estime les origines de l'Arménie remontant au VIIIe siècle avant J.C. Le peuple arménien serait le résultat d'un mélange entre peuples indo-européens de la branche thracophrygienne et des autochtones d'Ourartou. Entre le IVe et le VIIe siècle, son identité se forge : les Arméniens adoptent une religion, le christianisme, une langue, l'arménien et un particularisme religieux, le monophysisme. Au XIe siècle, l'arrivée des Turcs seldjoukides détruit le pays. Les Arméniens doivent se réfugier en Cilicie, au Sud-est de l'Anatolie. Au XVIe siècle, la partie occidentale de l'Arménie est occupée par les Turcs Ottomans, tandis que l'Est du

pays reste aux mains des Perses séfévides. Minorité chrétienne dans l'empire Ottoman et soumis à la loi coranique, les Arméniens sont réduits à un état de servitude. Le XIXe siècle fait place au réveil national arménien. Pas pour longtemps... Appelant les Européens à soutenir leur cause, les Arméniens réclament des réformes dans l'empire Ottoman. La réponse du Sultan Abdul Hamid II ne se fait pas attendre et les massacres hamidiens annoncent le génocide de 1915. L'Arménie historique, vieille d'environ 2700 ans, disparaît alors définitivement de l'empire Ottoman. Aujourd'hui, le territoire de l'Arménie ne représente que 10 % de ses terres ancestrales. Le reste, 90% de l'Arménie historique, appartient à la Turquie depuis 1923 et le Traité de Lausanne.

Les « Jeunes-Turcs ».

Les Jeunes-Turcs sont un mouvement révolutionnaire ottoman, formé de jeunes gens d'origines ethniques différentes (Turcs, Grecs, Arméniens, Bulgares, etc.) qui réclament la restauration de la Constitution de 1876. Ce mouvement prend ses racines dans le déclin progressif de l'Empire ottoman tout au long du XIXe siècle. Il a également provoqué la révolution de 1908 et dirigé la politique de l'Empire ottoman jusqu'à la défaite face aux Alliés, lors de la Première Guerre Mondiale, en novembre 1918. Le mouvement Jeunes-Turcs s'est constitué en partie à l'intérieur de l'Empire (Istanbul et Salonique) et en partie à l'extérieur (Genève, Le Caire, Paris).

La révolution des Jeunes-Turcs s'est réalisée en deux temps. En juillet 1908, les nationalistes réussissent un putsch militaire à Salonique. Les jeunes officiers nationalistes reprochèrent au sultan Abdülhamid II de ne pas savoir résister aux pressions étrangères. La révolution prend de l'ampleur jusqu'à ce que le sultan remette en vigueur la Constitution de 1876. S'ouvre alors une nouvelle ère, car l'Empire se dirigeait vers l'instauration d'un régime constitutionnel et libéral à l'occidentale et la réinsertion des chrétiens dans la communauté nationale.

Pendant ce temps, profitant de la désorganisation de l'Empire due à la révolution, l'Autriche annexe officiellement la Bosnie-Herzégovine, tandis que la Bulgarie proclame son indépendance et la Crète, son rattachement à la Grèce. Le gouvernement ottoman fut accusé de brader l'Empire. En avril 1909, le sultan, croyant pouvoir s'appuyer sur l'agi-



tation musulmane à Istanbul, mène une contre-révolution qui se traduit par la dissolution du Parlement. La tentative du sultan échoue, les Jeunes-Turcs lèvent une armée en provenance de Macédoine avec à sa tête Mahmud Chevet qui pénétra dans Istanbul le 24 avril 1909; il dépose le sultan Abdülhamid II auquel succède Mehmet V (1909-1918), sans pouvoir réel. À partir de cette date, les sultans ottomans règnent mais de façon plus protocolaire que politique.

Le mouvement Jeunes-Turcs dirigea le gouvernement ottoman de façon libérale, désireux d'instaurer un État réformé et pluri-ethnique. Les libéraux proposaient une structure fédérale afin d'assurer le ralliement des minorités à la citoyenneté ottomane. Ils s'opposèrent aux unionistes partisans d'une structure unitaire de l'Empire, qui adoptèrent une position rigide face aux nationalités, puis se firent les défenseurs d'un panturquisme de plus en plus autoritaire. La défaite définitive des libéraux eut lieu en 1913, après l'assassinat du grand vizir

Mahmud Chevet, le 21 juin.

Le pouvoir passa alors à un triumvirat constitué par Talaat Pacha, Djamal Pacha et Enver Pacha. Au fur et à mesure que les défaites extérieures s'accumulaient (indépendance de la Bulgarie, pertes de la Bosnie, de la Tripolitaine, de la Macédoine et de l'Albanie), les Jeunes-Turcs devinrent une tendance ultranationaliste exigeant un État réservé exclusivement aux Turcs.

En 1915-1916, le gouvernement ottoman des Jeunes-Turcs mit à exécution un vaste génocide contre les Arméniens, la minorité la plus nombreuse en Anatolie, à l'exception des Kurdes dont les Jeunes-Turcs pensaient qu'ils pouvaient être assimilés. Ce génocide se poursuivit jusqu'en 1923.

La défaite face aux Alliés en 1918 et la demande d'armistice entraînèrent la démission d'Enver Pacha et marqua la fin du mouvement Jeunes-Turcs. Puis le gouvernement ottoman fut placé sous l'autorité des pouvoirs d'occupation alliés dirigés par les Britanniques. En août 1920, la Turquie fut contrainte de signer le traité de Sèvres qui consacrait le démembrement puis le partage de l'Empire ottoman. Peu après, Talaat Pacha, le ministre de l'Intérieur du gouvernement Jeunes-Turcs fut assassiné à Berlin en 1921 par Soghomon Teïlirian, un survivant arménien.

Mais on sait qu'un nouveau mouvement nationaliste émergea en Anatolie sous la direction de Mustafa Kemal (Atatürk). Menant une guerre d'indépendance (1918-1923), Mustafa Kemal parvint à résister aux exigences des Alliés, expulsa les forces d'occupation grecques, britanniques, françaises et italiennes, et imposa un accord concrétisé par le traité de Lausanne (1923). Par ce nouveau traité qui rendait caduc le traité de Sèvres, les régions turques de la Thrace et de l'Anatolie orientales furent autorisées à former leur propre État. La république de Turquie fut proclamée et elle devait être dirigée de main de fer durant quinze ans par Mustafa Kemal dit Atatürk, (le «père des Turcs»). Cette fois-ci, la répression s'abattit sur les Kurdes, les anciens alliés des Turcs contre les Arméniens.



Enver Pacha, ministre « Jeunes-Turcs » qui rencontra le marin inventé par Hugo Pratt, Corto Maltese, dans le lyrisme « La maison dorée de Samarkand » (Editions Casterman).



MAIS DE TOUTE FAÇON CETTE HISTOIRE EST PRESQUE FINIE, LES SOLDATS, EN FACE DE NOUS, NE SONT PAS DES RUSSES MAIS DES BOL-CHEVIKS ARMÉNIENS QUI ONT DE VIEUX COMPTES À RÉGLER AVEC MOI...

Témoignage Grégoire Akian, Journaliste

Maritza Derderian était encore une petite fille en 1915, lors du génocide arménien.

Digne comme sa mère, digne comme son peuple, Maritza Derderian a grandi dans les cicatrices du passé. Celui d'un génocide entré avec fracas dans le 20ème siècle, décimant une patrie, sa patrie, l'Arménie, et l'obligeant à l'exode, elle, sa mère et son frère, seuls survivants de la famille. C'est à Gurun, dont Maritza est originaire que l'histoire tragique des siens débute. Une histoire qui ne cesse de la hanter encore aujourd'hui : « *Je ne dors pas, je ne peux pas dormir, j'y pense tout le temps. Certains disent qu'il n'y a eu qu'un seul génocide. D'accord, les Juifs eux aussi ont tout perdu mais ils n'avaient pas de patrie. Il y avait des juifs en Pologne, en Allemagne, en France... tandis que nous, la Turquie a pris notre patrie, c'est ça aussi le génocide arménien !* ».

Retour en enfer : 1915, le crime devient génocide, l'extermination systématique. Les arméniens doivent quitter les provinces ottomanes : « *Quand l'exode a commencé, des familles entières de Gurun ont été brûlées. A l'aide de fers rougis, les turcs les ont embrochées comme des bêtes. Les pics*

plantés par les fesses ressortaient par la bouche ! Ma mère a vu ça ». Et Maritza a grandi avec ça, la peur, l'exil, le choc. Comme les récits : « *Gurun était une ville très riche, quand quelqu'un mourrait, on l'enterrait avec ses bijoux. Les Turcs n'ont alors pas hésité, ils ont repassé le cimetière au bulldozer pour les dépouiller !* ». Même morts, les Arméniens sont poursuivis. Et pour ceux encore vivants, il faut fuir s'ils veulent le rester : « *L'exode nous a conduits à Aintab, en Cilicie. Là bas, un officier Turc a voulu marier ma mère. Devant son refus, il a commencé à la frapper puis il s'est emparé de ma sœur, âgée d'un an et demi, pour la jeter aux chiens. Ma sœur a été dévorée, dévorée par les chiens !* ». La terreur est manifeste, la mort aussi. Par chance, Maritza, sa mère et son frère y échapperont, grâce à l'aide américaine. « *Nous nous sommes réfugiés dans un collège américain d'Aintab. De là, on m'a envoyée au Liban, dans un orphelinat de Beyrouth. Puis la France a eu besoin d'ouvriers. J'avais 14 ans quand je suis arrivée en Ardèche. Une usine de soie nous a employées, ma mère et moi* ». De cette France qui l'a accueillie, Maritza est reconnaissante, évidemment. Elle n'oublie pas pour autant que « *le pays des*

droits de l'homme » ne s'est pas toujours bien comporté. Avant la fin de la première guerre mondiale, la France promet la Cilicie aux Arméniens en cas de victoire. Il n'en sera rien, la Cilicie, habitée depuis deux millénaires par les arméniens, est annexée aux Turcs en 1923, lors du Traité de Lausanne, annulant ainsi celui de Sèvres en 1920. « *Je ne l'oublierai jamais* » glisse-t-elle la voix tremblante, les larmes coulantes. Coincée entre reconnaissance éternelle et sentiment de trahison, Maritza, fière croyante, préfère ne pas y penser, de peur de froisser ce pays auquel elle tient tant, et à qui elle veut rendre hommage, à travers l'historique Général de Gaulle : « *J'ai toujours prié pour lui. Parce que c'était un homme juste. Pour se faire naturaliser, il fallait de l'argent, ce que je n'avais pas. Alors, parce que l'Arménie a donné 30 000 soldats pour la France, de Gaulle a décidé de naturaliser gratuitement tous les réfugiés arméniens. J'étais devenue française* ». Française, fière de l'être mais à jamais meurtrie par sa mémoire d'arménienne. Son père, sa soeur, les nombreux cousins... aucun n'ont survécu, ils ont tous été massacrés. « *Aujourd'hui sur terre, il ne me reste que mon fils. A part lui, je n'ai plus aucune famille. Vivre avec cet héritage, c'est tellement douloureux. Toute ma vie a été un malheur* ».

Pays ayant reconnu le génocide arménien :

1965 : Uruguay	1998 : Belgique
1982 : Chypre	2000 : Suède, Italie, Vatican
1985 : Sous-commission des Droits de l'Homme de l'ONU	2001 : France, Conseil de l'Europe
1987 : Parlement européen	2002 : Pays de Galles
1995 : Russie	2003 : Suisse
1996 : Grèce	2004 : Argentine, Canada, Slovaquie
1997 : Liban	2005 : Pays-Bas, Pologne

A ces reconnaissances s'ajoutent celles de la Chambre des Représentants des Etats-Unis en 1984 et de 36 états des Etats-Unis d'Amérique.

Turquie disparaissent d'un territoire qui était le cœur de l'Arménie historique depuis plus de 2000 ans.

Triste mémoire

90 ans plus tard, le génocide qui dit-on a inspiré Hitler - le « Führer », avant d'attaquer le front polonais déclarait le 22 août 1939 « *qui se souvient encore de l'extermination des Arméniens ?* » - n'est toujours pas reconnu par la Turquie. Déclarer ne serait-ce que le génocide a eu lieu, ou demander le retrait des militaires turcs de Chypre, peut être puni de dix ans de prison, c'est du moins ce que

laisse entendre l'article 305 du nouveau code pénal turc, voté le 26 septembre 2004. Toutefois, de si lourdes peines semblent rares, voire inexistantes et la stratégie est surtout de garder silencieux "l'historien du peuple". Une stratégie que le gouvernement AKP relaye lui-même par un négationnisme d'Etat toujours actif. L'ambassadeur de Turquie, Uluç Özülker l'a encore martelé dernièrement : « le génocide arménien (ndlr : reconnu en 1985 et 1987 par l'ONU et le Parlement européen) n'est pas établi ». Le déni va loin dans le cynisme, un monument de 45 mètres commémorant le « génocide de 150 000 turcs musulmans par les arméniens » a même été construit le long de la frontière arménienne. Sa négation est même enseignée dans les écoles. Quand la France a décidé de reconnaître le génocide en 1998 (officialisé en 2001 par le vote d'une loi), ce n'est pas sans pressions. Outre les réparations financières et d'éventuelles réclamations territoriales, ce refus obstiné des Turcs actuels s'explique par la rupture avec le passé Ottoman et la remise en cause des auteurs du génocide, héros par ailleurs de la nation turque. Talaat Pacha lui-même a droit à son mausolée en plein Istanbul « sur la colline des martyrs ». Le stade du club de foot de Fenerbahçe, toujours à Istanbul, porte lui le nom d'un autre bourreau du génocide, Mehmet Sukru Saracoglu. On l'aura compris, le tabou est grand et les plaies profondes. Reconnaître le génocide d'hier, c'est aussi remettre en cause l'histoire établie de la Turquie moderne et de l'Empire Ottoman. A l'heure où son entrée dans l'Union Européenne est évoquée, la Turquie devra bien changer d'avis. A moins que la commission européenne ne le fasse elle-même. Une résolution du parlement européen en 1987, réaffirmée le 1er avril 2003, stipulait en effet que, sans « reconnaissance du génocide arménien », toute ouverture des négociations d'adhésion à l'Europe était exclue. Oui mais critère préalable qui n'appartient pas à ceux de

Repères chronologiques :

XVI^e siècle : Constitution d'une nation arménienne au sein de l'empire Ottoman.

Juin-Juillet 1878 : Congrès de Berlin : Les puissances européennes imposent au Sultan Abdul Hamid II un plan de réformes dans « les provinces habitées par les Arméniens ».

1894-1896 : Demandes de réformes pour les minorités chrétiennes de l'empire Ottoman. A cette réclamation, le Sultan Abdul Hamid II ordonne la répression. Les « massacres hamidiens » font plus de 200 000 victimes arméniennes.

1908 : Révolution Jeune-turque. Arrivée au pouvoir du comité « Union et Progrès » (Ittihad).

1909 : Abdul Hamid II est destitué au terme d'une contre-révolution manquée et remplacé par son frère Mehmet V. Massacres de 20 000 à 25 000 Arméniens à Adana, en Cilicie.

Novembre 1914 : La Turquie s'engage aux côtés des puissances centrales dans la première guerre mondiale.

Janvier 1915 : Défaite de l'armée ottomane contre les Russes à Sarikamish.

24 et 25 avril 1915 : Rafle d'intellectuels et notables arméniens à Constantinople.

24 mai 1915 : Déclaration commune de la France, de l'Angleterre et de la

Russie condamnant les « crimes de la Turquie contre l'humanité et la civilisation ».

27 mai 1915 : Promulgation d'une « loi provisoire de déportation » par le ministre de l'intérieur, Talaat Pacha.

30 octobre 1918 : Signature de l'armistice de Moudros entre la Turquie vaincue et les puissances de l'Entente.

1919 : Procès des « Unionistes » à Constantinople. Condamnation par les tribunaux turcs des principaux responsables de l'extermination des Arméniens.

10 août 1920 : Signature du traité de Sèvres qui reconnaît l'existence d'une Arménie indépendante dans l'Est des frontières turques actuelles.

Septembre 1920 : Offensive kémaliste. La république d'Arménie cède Kars, Ardahan et le Mont Ararat.

24 juillet 1923 : La signature du traité de Lausanne entre la République turque de Mustapha Kemal et les Alliés annule le traité de Sèvres : c'est l'enterrement de la question arménienne. Dans ses mémoires, Winston Churchill déclare : « Dans le traité qui établit la paix entre la Turquie et les Alliés, l'histoire cherchera en vain le mot Arménie. »

Copenhague. Alors sujet encombrant au-delà des frontières turques ? En tout cas si possible évité, de peur de froisser un pouvoir qui pourrait geler quelques affaires économiques. Enthousiaste à l'idée d'entrer dans l'Union Européenne, la Turquie progresse dans le bon sens, mais il est indéniable qu'elle peut et doit faire plus. Sa maturité démocratique se lit aussi dans le regard sans tabou qu'elle jettera sur son propre passé. 90 ans plus tard, le pays a toujours les cartes en main, à lui de savoir les distribuer.

Grégoira Akian

"Journaliste en presse écrite et tv, Grégoire Akian prépare actuellement un documentaire télévisé sur le génocide arménien. A l'occasion de l'année de l'Arménie en 2006, il est à la recherche d'une maison de production et d'une chaîne télévision prête à diffuser son documentaire."

Contact : Grégoire Akian
Email : [redacted]@free.fr

Tél. : 06 [redacted]